

États financiers consolidés

Technologies D-BOX inc.

31 mars 2018

RAPPORT DE LA DIRECTION

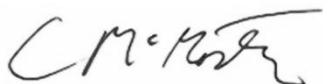
Les états financiers consolidés ci-joints de **Technologies D-BOX inc.** et toute l'information contenue dans le rapport de gestion sont la responsabilité de la direction.

Les états financiers consolidés ont été dressés par la direction conformément aux Normes internationales d'information financière [« IFRS »]. Les états financiers consolidés renferment certains montants fondés sur l'utilisation d'estimations et de jugements. La direction a établi ces montants de manière raisonnable, afin d'assurer que les états financiers consolidés soient présentés fidèlement, à tous égards importants. L'information financière présentée dans le rapport de gestion est concordante avec les états financiers consolidés.

Le conseil d'administration est responsable de l'examen et de l'approbation des états financiers consolidés et du rapport de gestion et est chargé de veiller à ce que la direction s'acquitte de ses responsabilités à l'égard de la présentation de l'information financière. Le conseil remplit cette responsabilité principalement par l'entremise de son comité d'audit.

Le comité d'audit est nommé par le conseil d'administration et tous ses membres sont des administrateurs indépendants. Le comité rencontre périodiquement la direction, ainsi que les auditeurs indépendants, afin de discuter des contrôles internes exercés sur le processus de présentation de l'information financière, des questions d'audit et des questions de présentation de l'information financière, de s'assurer que chaque partie remplit correctement ses fonctions et d'examiner le rapport de gestion, les états financiers consolidés et le rapport des auditeurs indépendants. Le comité fait part de ses constatations au conseil d'administration lorsque ce dernier approuve la publication des états financiers consolidés aux actionnaires.

Les états financiers consolidés ont été audités, au nom des actionnaires, par les auditeurs indépendants, Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L., conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les auditeurs indépendants ont librement et pleinement accès au comité d'audit.



Claude Mc Master
Président et chef de la direction
Montréal, Canada

Le 14 juin 2018

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Aux actionnaires de
Technologies D-BOX inc.

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de Technologies D-BOX inc., qui comprennent les bilans consolidés aux 31 mars 2018 et 2017, et les états consolidés de la perte nette et des autres éléments du résultat global, des variations des capitaux propres, et des flux de trésorerie pour les exercices clos les 31 mars 2018 et 2017, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes internationales d'information financière, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité des auditeurs

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement des auditeurs, et notamment de leur évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, les auditeurs prennent en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Technologies D-BOX inc. aux 31 mars 2018 et 2017, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos les 31 mars 2018 et 2017 conformément aux Normes internationales d'information financière.

Ernst & Young S.R.L./S.E.N.C.R.L.¹

Montréal, Canada
Le 14 juin 2018

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A118785

Technologies D-BOX inc.
BILANS CONSOLIDÉS

Aux 31 mars

[en milliers de dollars canadiens]

	Notes	2018 \$	2017 \$
ACTIF	10		
Actif à court terme			
Trésorerie et équivalents de trésorerie		10 141	8 867
Débiteurs	3	5 255	5 517
Stocks	4	7 761	8 334
Charges payées d'avance et dépôts	8	494	612
		23 651	23 330
Actif à long terme			
Immobilisations corporelles	5, 14	7 427	8 443
Actifs incorporels	6	3 202	3 249
Autres actifs	7	74	9
		34 354	35 031
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES			
Passif à court terme			
Créditeurs et charges à payer	8	6 347	5 006
Instruments financiers dérivés	16.3	72	30
Provision pour garantie		237	124
Revenus reportés		347	1 463
		7 003	6 623
Passif à long terme			
Régime de rémunération à base d'actions	9	65	51
Avantages aux employés		496	203
Dettes à long terme	10	4 693	4 549
		12 257	11 426
Capitaux propres			
Capital social	11.1	62 762	62 762
Réserve rattachée aux paiements fondés sur les actions	11.2	5 377	5 151
Réserve rattachée aux bons de souscription	11.3	528	959
Réserve rattachée à la conversion de devises étrangères		(410)	(437)
Déficit		(46 160)	(44 830)
		22 097	23 605
		34 354	35 031

Engagements [note 14]

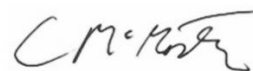
Éventualité [note 17]

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés.

Au nom du conseil d'administration,



Jean-René Halde
Administrateur



Claude Mc Master
Administrateur

Technologies D-BOX inc.
ÉTATS CONSOLIDÉS DE LA PERTE NETTE ET DES AUTRES
ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL

Pour les exercices clos les 31 mars
[en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux actions et aux données par action]

	Notes	2018 \$	2017 \$
Revenus	12.2		
Systèmes de mouvements destinés aux :			
Marché du divertissement :			
Exploitants de salles de cinéma :			
Vente de systèmes		10 021	10 359
Droits d'utilisation, location et maintenance		8 427	6 813
		18 448	17 172
Vente de systèmes pour le divertissement à domicile		3 132	3 237
Vente de systèmes pour le divertissement thématique		7 666	5 367
		29 246	25 776
Marché de la simulation et formation		6 232	5 633
		35 478	31 409
Coût des produits vendus excluant l'amortissement	4, 12.3	15 431	13 290
Amortissement rattaché au coût des produits vendus		1 986	1 886
Coût des produits vendus		17 417	15 176
Bénéfice brut		18 061	16 233
Autres charges			
Ventes et marketing	12.4	9 801	10 167
Administration	12.5	6 678	5 672
Recherche et développement	12.6	2 723	2 836
Perte de change (gain)		90	(26)
		19 292	18 649
Perte avant résultat financier et impôts sur le résultat		(1 231)	(2 416)
Résultat financier			
Charges financières		571	597
Intérêts créditeurs		(46)	(127)
		525	470
Perte avant impôts sur le résultat		(1 756)	(2 886)
Impôts sur le résultat	13	5	6
Perte nette		(1 761)	(2 892)
<i>Éléments qui seront reclassés en résultat net (perte nette) dans les périodes subséquentes :</i>			
Gain (perte) de conversion des devises		27	(31)
Résultat global		(1 734)	(2 923)
Perte nette de base et diluée par action		(0,010)	(0,017)
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation	11.1	175 950 573	175 223 266

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés.

Technologies D-BOX inc.

ÉTATS CONSOLIDÉS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

Pour les exercices clos les 31 mars
[en milliers de dollars canadiens]

	Notes	Capital social \$	Réserve rattachée aux paiements fondés sur les actions \$	Réserve rattachée aux bons de souscription \$	Réserve rattachée à la conversion de devises étrangères \$	Déficit \$	Total \$
Solde au 31 mars 2016		62 254	5 234	959	(406)	(41 938)	26 103
Perte nette		—	—	—	—	(2 892)	(2 892)
Perte rattachée à la conversion des devises		—	—	—	(31)	—	(31)
Résultat global		—	—	—	(31)	(2 892)	(2 923)
Émission d'action	11.1	508	(215)	—	—	—	293
Charge au titre des paiements fondés sur les actions	11.2	—	132	—	—	—	132
Solde au 31 mars 2017		62 762	5 151	959	(437)	(44 830)	23 605
Perte nette		—	—	—	—	(1 761)	(1 761)
Gain rattaché à la conversion des devises		—	—	—	27	—	27
Résultat global		—	—	—	27	(1 761)	(1 734)
Charge au titre des paiements fondés sur les actions	11.2	—	226	—	—	—	226
Échéance des bons de souscription	11.3	—	—	(431)	—	431	—
Solde au 31 mars 2018		62 762	5 377	528	(410)	(46 160)	22 097

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés.

Technologies D-BOX inc.
ÉTATS CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

Pour les exercices clos les 31 mars
[en milliers de dollars canadiens]

	Notes	2018 \$	2017 \$
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION			
Perte nette		(1 761)	(2 892)
Éléments sans effet sur la trésorerie			
Amortissement des immobilisations corporelles	5	2 332	2 198
Amortissement des actifs incorporels	6	748	602
Amortissement des autres actifs	7	5	9
Radiation d'immobilisations corporelles	5	1	13
Radiation des actifs incorporels		145	—
Charge au titre des paiements fondés sur les actions	11.2	226	132
Gain de change non réalisé		(211)	202
Régime de rémunération à base d'actions		14	51
Avantages aux employés		293	203
Charge de désactualisation	10	144	129
Flux de trésorerie d'exploitation avant variation des éléments du fonds de roulement		1 936	647
Variation des éléments du fonds de roulement :			
Débiteurs		449	519
Stocks		573	(3,308)
Charges payées d'avance et dépôts		118	(134)
Biens destinés à la location		(804)	(2 930)
Autres actifs		(69)	—
Créditeurs et charges à payer		1 477	(1 418)
Instruments financiers dérivés		42	55
Provision pour garantie		113	110
Revenus reportés		(1 116)	914
		783	(6 192)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		2 719	(5 545)
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT			
Acquisitions d'immobilisations corporelles		(589)	(660)
Acquisitions d'actifs incorporels		(815)	(1 709)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		(1 404)	(2 369)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT			
Actions émises à l'exercice d'option d'achat d'actions	11.1	—	293
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		—	293
Incidences des fluctuations de taux de change sur la trésorerie et sur les équivalents de trésorerie		(41)	34
Variation nette de la trésorerie et équivalents de trésorerie		1 274	(7 587)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice		8 867	16 454
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice		10 141	8 867
Trésorerie et équivalents de trésorerie se composent comme suit :			
Trésorerie		3 143	3 984
Équivalents de trésorerie		6 998	4 883
Intérêts et impôt sur le résultat présentés dans les activités d'exploitation :			
Intérêts versés		350	351
Impôts payés		5	9

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés.

Technologies D-BOX inc.
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
31 mars 2018

[Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants relatifs aux actions, aux bons de souscriptions, aux options et aux données par action et par option]

1. DESCRIPTION DES ACTIVITÉS

Technologies D-BOX inc. [« D-BOX » ou la « Société »], constituée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*, est domiciliée au 2172, rue de la Province, Longueuil (Québec), Canada.

D-BOX conçoit, fabrique et commercialise des systèmes de mouvement à la fine pointe de la technologie, destinés au marché du divertissement et au marché de la simulation et formation. Cette technologie unique et brevetée utilise des codes de mouvement programmés spécifiquement pour chaque contenu visuel et dirigés vers un système de mouvement intégré dans une plateforme, un siège ou tout autre produit. Les mouvements qui en résultent sont parfaitement synchronisés au visuel à l'écran, créant ainsi une expérience immersive d'un réalisme sans précédent.

D'après la nature des clients de la Société, deux marchés importants ont été identifiés : le marché du divertissement et le marché de la simulation et formation. Le marché du divertissement comprend des systèmes de mouvement installés dans les salles de cinéma et des produits de consommation pour le divertissement à domicile, plus particulièrement celui des jeux vidéo et du cinéma maison. Le marché de la simulation et formation consiste en la vente de produits pour la simulation industrielle ainsi que pour d'autres applications.

Les présents états financiers consolidés ont été approuvés par le conseil d'administration de la Société le 14 juin 2018.

2. SOMMAIRE DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

2.1 Mode de présentation et déclaration de conformité

Les présents états financiers consolidés sont établis selon les Normes internationales d'information financière [« IFRS »] telles que publiées par l'International Accounting Standards Board.

Ces états financiers consolidés ont été préparés selon la méthode du coût historique sauf pour ce qui est des instruments financiers dérivés et du régime de rémunération à base d'actions qui sont présentés à la juste valeur. Les principales méthodes comptables sont résumées ci-après.

Les chiffres correspondants fournis pour l'exercice terminé le 31 mars 2017 ont été retraités en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice terminé le 31 mars 2018.

Technologies D-BOX inc.
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
31 mars 2018

[Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants relatifs aux actions, aux bons de souscriptions, aux options et aux données par action et par option]

2.2 Périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de la Société et ceux de ses filiales en propriété exclusive, D-BOX USA Inc. et D-Box Entertainment Technology (Shanghai) Co. Ltd. Ces dernières utilisent les mêmes méthodes comptables et ont la même date de fin d'exercice que la Société. Tous les comptes et toutes les opérations inter-sociétés ont été éliminés lors du processus de consolidation.

2.3 Jugements et estimations importants

L'établissement des états financiers consolidés conduit la direction de la Société à faire des jugements et des estimations et formuler des hypothèses susceptibles d'avoir une incidence tant sur les montants des actifs et des passifs à la date du bilan, que sur ceux des produits et des charges.

2.3.1 Jugements

Dans le cadre de l'application des méthodes comptables de la Société, la direction a exercé le jugement suivant qui a un effet important sur la valeur comptable des actifs et des passifs présentés dans les états financiers consolidés.

La Société est engagée, en tant que bailleur, dans des contrats de location de ses systèmes de mouvement. La Société a déterminé, sur la base de son évaluation des modalités et conditions des ententes, telles que la durée des contrats de location, que la Société conserve la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété des systèmes. La Société a donc comptabilisé ces contrats comme des contrats de location simple.

2.3.2 Estimations

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont établies à partir des expériences passées et d'autres facteurs considérés comme raisonnables au vu des circonstances. Elles servent ainsi de base à l'exercice du jugement rendu dans le cadre de la détermination des valeurs comptables des actifs et des passifs.

Les montants définitifs figurant dans les futurs états financiers consolidés de la Société peuvent être différents des valeurs actuellement estimées. Ces estimations et hypothèses sont réexaminées de façon continue. Les principales estimations retenues concernent la reconnaissance d'actifs d'impôts différés et de crédits d'impôt.

Technologies D-BOX inc.
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
31 mars 2018

[Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants relatifs aux actions, aux bons de souscriptions, aux options et aux données par action et par option]

2.3.2.1 Actifs d'impôts différés

Les actifs d'impôts différés sont évalués par la direction en fonction de leur estimation de la valeur des bénéfices imposables futurs auxquels les différences temporelles déductibles, les pertes fiscales non utilisées et les crédits d'impôt non utilisés pourront être imputés. Ces estimations sont réalisées dans le cadre de l'établissement des budgets et des plans stratégiques pour chaque juridiction fiscale sur une base non actualisée. La direction exerce son jugement pour déterminer dans quelle mesure il est probable que les avantages fiscaux futurs seront réalisés, compte tenu de facteurs tels que le nombre d'années à inclure dans la période de prévision, l'historique des bénéfices imposables et la disponibilité de stratégies de planification fiscales.

2.3.2.2 Crédits d'impôt

Les crédits d'impôt à l'investissement liés aux dépenses admissibles sont reconnus par la direction sur la base de l'estimation des montants recouvrables. Ces réclamations sont soumises à une vérification par les autorités fiscales et pourraient différer de l'estimation initiale.

2.4 Conversion de devises

Les états financiers consolidés de la Société sont présentés en dollars canadiens, ce qui correspond à sa monnaie fonctionnelle.

2.4.1 Opérations en monnaies étrangères

Les opérations en monnaies étrangères sont converties dans la monnaie fonctionnelle au cours du jour de la transaction. À chaque arrêté comptable :

- les actifs et passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis au cours de clôture. Les différences de change en résultant sont comptabilisées dans le résultat de l'exercice;
- les actifs et passifs non monétaires libellés en monnaies étrangères sont comptabilisés au cours historique en vigueur à la date de la transaction.

2.4.2 Conversion des états financiers des filiales

La monnaie fonctionnelle de la filiale D-BOX USA Inc. est le dollar américain et celle de la filiale D-Box Entertainment Technology (Shanghai) Co. Ltd. est le RMB. Le bilan est converti en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la clôture à la date d'arrêté des comptes. Les résultats et les flux de trésorerie sont convertis aux taux de change moyens. Les différences résultant de cette conversion sont enregistrées à titre de perte rattachée à la conversion des devises dans les autres éléments du résultat global.

À la cession d'une entité étrangère, les différences de conversion antérieurement comptabilisées dans les autres éléments du résultat global seront comptabilisées dans l'état consolidé de la perte nette.

Technologies D-BOX inc.
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
 31 mars 2018

[Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants relatifs aux actions, aux bons de souscriptions, aux options et aux données par action et par option]

2.5 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie est composée de l'encaisse et des dépôts à vue auprès d'institutions financières. Les équivalents de trésorerie comprennent les placements qui sont facilement convertibles en un montant connu d'espèces et ayant une échéance initiale de trois mois ou moins.

2.6 Stocks

Les produits finis et les pièces et composantes sont évalués au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette, le coût étant déterminé selon la méthode de l'épuisement successif. La valeur de réalisation nette représente le prix de vente estimé dans le cours normal des activités, diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente. Le montant de la dépréciation des stocks peut être repris lorsque les circonstances ayant entraîné cette dépréciation dans le passé n'existent plus. Le coût des produits finis inclut le coût des pièces et composantes, le coût de la main-d'œuvre et une proportion des coûts généraux de fabrication selon la capacité normale d'opération de la Société.

2.7 Immobilisations corporelles, actifs incorporels et autres actifs

Les immobilisations corporelles, les actifs incorporels et les autres actifs sont comptabilisés au coût. Les immobilisations corporelles et les actifs incorporels sont amortis sur leur durée de vie utile estimative selon les méthodes et les taux suivants :

Nature de l'actif amorti	Méthode	Durée
Immobilisations corporelles		
Biens destinés à la location	Linéaire ou en fonction de l'utilisation	Ne dépassant pas 7 ans
Mobilier et agencements	Linéaire	7 ans
Outils, matériel, équipement informatique et équipement de présentation	Linéaire	3 à 7 ans
Améliorations locatives	Linéaire	Durée du bail
Actifs incorporels		
Brevets	Linéaire	Ne dépassant pas 10 ans
Technologie de mouvement D-BOX*	Linéaire	3 à 7 ans
Logiciels	Linéaire	4 ans
Autres actifs		
Systèmes de mouvement destinés aux salles de cinéma	Linéaire ou en fonction de l'utilisation	Ne dépassant pas 7 ans

*Actifs incorporels générés à l'interne

Technologies D-BOX inc.
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
31 mars 2018

[Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants relatifs aux actions, aux bons de souscriptions, aux options et aux données par action et par option]

Lorsque des événements indiquent un risque de perte de valeur des immobilisations corporelles et des actifs incorporels, ceux-ci font l'objet d'une revue détaillée afin de déterminer leur valeur recouvrable, définie comme la plus élevée de la juste valeur [diminuée du coût de cession] et de la valeur d'utilité. La valeur d'utilité est déterminée par l'actualisation des flux de trésorerie futurs attendus de l'utilisation du bien et de sa cession.

Dans le cas où la valeur recouvrable est inférieure à la valeur nette comptable, une perte de valeur est comptabilisée pour la différence entre ces deux montants.

Les pertes de valeur relatives aux immobilisations corporelles et aux actifs incorporels peuvent être reprises ultérieurement si la valeur recouvrable redevient plus élevée que la valeur nette comptable (dans la limite de la dépréciation initialement comptabilisée).

2.8 Provision pour garantie

Une provision pour des réclamations potentielles de garantie est comptabilisée au moment de la comptabilisation du revenu en fonction de l'expérience passée et de la garantie offerte par la Société.

2.9 Régime d'options sur actions

Les charges de rémunération dans le cas des options attribuées à des employés et à des administrateurs en vertu du régime de rémunération à base d'actions de la Société sont constatées sur la période d'acquisition des droits de ces options. Ces charges de rémunération sont déterminées à l'aide de la méthode de la juste valeur selon le modèle d'évaluation d'options de Black-Scholes. Toute contrepartie versée à l'exercice des options sur actions ainsi que la tranche correspondante créditée antérieurement à la réserve rattachée aux paiements fondés sur les actions sont portées au crédit du poste capital social.

Pour les plans d'unités d'actions, la juste valeur du montant payable aux salariés et aux administrateurs est comptabilisée en résultat net, avec une augmentation correspondante du passif, au cours de la période pendant laquelle les employés et les administrateurs ont inconditionnellement droit au paiement. Le passif est réévalué à chaque date de clôture. Toute variation de la juste valeur du passif est comptabilisée aux résultats en tant que coûts liés au personnel ou en rémunération des administrateurs.

2.10 Avantages aux employés

Lorsque la Société conclut des ententes contractuelles avec des employés pour des avantages à long terme, un passif et une dépense correspondante sont enregistrés au moment où les services sont rendus. Lorsque l'effet de la valeur de l'argent dans le temps est significatif, la Corporation détermine la valeur du passif en actualisant les flux monétaires futurs.

Technologies D-BOX inc.
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
31 mars 2018

[Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants relatifs aux actions, aux bons de souscriptions, aux options et aux données par action et par option]

2.11 Comptabilisation des revenus

La Société génère ses revenus de la vente ou de la location de systèmes de mouvement destinés aux clients du marché du divertissement et aux clients du marché de la simulation et formation.

2.11.1 Systèmes de mouvement destinés aux clients du marché du divertissement

La Société comptabilise les revenus rattachés à la vente de systèmes de mouvement pour les clients du marché du divertissement à domicile et du divertissement thématique lorsqu'il y a des preuves convaincantes de l'existence d'une entente, lorsque la livraison a eu lieu, lorsque le prix est déterminé ou déterminable et lorsque le recouvrement est raisonnablement certain.

Les ententes conclues avec les exploitants de salles de cinéma incluent parfois la prestation multiple de services générateurs de revenus, soit la location ou la vente de systèmes de mouvement, les droits d'utilisation de la technologie de mouvement et la maintenance. Ces ententes de prestations multiples sont divisées en plus d'une unité de comptabilisation et les critères de comptabilisation des revenus applicables sont considérés de façon distincte pour les différentes unités de comptabilisation si tous les critères suivants sont réunis :

- (i) l'élément livré a une valeur en soi pour l'exploitant de salles de cinéma; et
- (ii) si l'entente englobe un droit de retour général lié à l'élément livré, l'exécution de l'élément non livré est jugée probable et est essentiellement contrôlée par la Société.

La comptabilisation des revenus de chacun des éléments inclus dans les ententes est décrite ci-après.

2.11.1.1 Location et vente des systèmes de mouvement

Les revenus découlant des ententes de location simple des systèmes de mouvement sont comptabilisés en résultats au fur et à mesure qu'ils deviennent exigibles en vertu de l'entente, soit au moment de la vente des billets par l'exploitant de la salle de cinéma, pour l'utilisation des systèmes. Le coût des systèmes est alors présenté dans les immobilisations corporelles à titre de biens destinés à la location. Selon les clauses des ententes, l'amortissement des systèmes est calculé selon la méthode linéaire sur une période de sept ans ou en fonction de la vente de billets par l'exploitant de la salle de cinéma lorsqu'il est estimé que le système sera complètement amorti avant la fin du terme prévu au contrat ne dépassant pas sept ans. La charge d'amortissement est comptabilisée aux résultats à titre de coût des produits vendus.

Technologies D-BOX inc.
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
31 mars 2018

[Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants relatifs aux actions, aux bons de souscriptions, aux options et aux données par action et par option]

Les revenus découlant de la vente des systèmes de mouvement sont portés en résultats lorsqu'il y a des preuves convaincantes de l'existence d'une entente, lorsque la livraison a eu lieu, lorsque le prix est déterminé ou déterminable et lorsque le recouvrement est raisonnablement certain. Le coût des systèmes vendus est comptabilisé en résultats immédiatement à titre de coût des produits vendus. Lorsque les critères de comptabilisation des revenus ne sont pas tous satisfaits, les revenus sont comptabilisés en résultats au fur et à mesure qu'ils deviennent exigibles en vertu de l'entente, soit au moment de la vente des billets par l'exploitant de la salle de cinéma pour l'utilisation des systèmes. Dans ces circonstances, le coût des systèmes est présenté aux bilans consolidés à titre d'autres actifs. L'amortissement des autres actifs est calculé en fonction de l'utilisation par l'exploitant de la salle de cinéma sur une période ne dépassant pas sept ans.

Outre les principes généraux décrits ci-dessus, la Société applique des critères de constatation des produits des activités ordinaires particuliers concernant les ventes à livrer. Lorsque le client demande d'effectuer la transaction sous forme de vente à livrer, les produits des activités ordinaires sont constatés sur facturation au client des biens qui ont été produits, emballés et préparés pour l'expédition. Ces biens sont livrés dans un délai établi et sont isolés des stocks qui sont destinés à être vendus, le risque inhérent à la propriété des biens est assumé par le client, et les modalités et l'historique concernant le recouvrement des factures connexes correspondent à ceux de toutes les autres ventes.

2.11.1.2 Droits d'utilisation de la technologie de mouvement et de maintenance

Les revenus découlant des droits d'utilisation et de maintenance de la technologie de mouvement sont comptabilisés en résultats au fur et à mesure qu'ils deviennent exigibles en vertu de l'entente, soit lors de l'utilisation par l'exploitant de la salle de cinéma des systèmes de mouvement et lorsque le recouvrement est raisonnablement certain. Les coûts afférents à la maintenance sont comptabilisés à titre de coûts des produits vendus au moment où ils sont engagés.

2.11.2 *Systèmes de mouvement destinés aux clients du marché de la simulation et formation*

La Société comptabilise les revenus rattachés à la vente de systèmes de mouvement pour les clients du marché de la simulation et formation lorsqu'il y a des preuves convaincantes de l'existence d'une entente, lorsque la livraison a eu lieu, lorsque le prix est déterminé ou déterminable et lorsque le recouvrement est raisonnablement certain.

2.12 *Frais d'encodage*

Les frais d'encodage des films et des jeux qui permettent d'utiliser la technologie de mouvement D-BOX sont passés en charges au fur et à mesure qu'ils sont engagés et sont inclus dans les charges de vente et marketing.

Technologies D-BOX inc.
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
31 mars 2018

[Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants relatifs aux actions, aux bons de souscriptions, aux options et aux données par action et par option]

2.13 Frais de recherche et de développement

Les frais de recherche sont passés en charges durant l'exercice au cours duquel les dépenses sont engagées. Les frais de développement sont capitalisés lorsqu'ils répondent aux critères de capitalisation conformément aux IFRS.

2.14 Aide gouvernementale et crédits d'impôt à l'investissement

L'aide gouvernementale et les crédits d'impôt à l'investissement sont comptabilisés lorsqu'il existe une assurance raisonnable que la Société a respecté et continuera de respecter toutes les conditions nécessaires pour obtenir cette aide ou ces crédits. La Société engage des dépenses de recherche et de développement qui sont admissibles à des crédits d'impôt à l'investissement.

L'aide gouvernementale et les crédits d'impôt à l'investissement remboursables comptabilisés sont fondés sur les estimations de la direction des montants qui devraient être recouverts et sont soumis à une vérification par les autorités fiscales.

L'aide gouvernementale et les crédits d'impôt à l'investissement sont comptabilisés comme une réduction du coût des actifs ou des charges auxquels ils se rapportent au cours de l'exercice où les dépenses sont engagées et lorsque la direction juge qu'il existe une assurance raisonnable que les conditions de l'aide gouvernementale ou des crédits d'impôt à l'investissement sont satisfaites.

2.15 Impôts sur le résultat

La Société comptabilise ses impôts sur le résultat selon la méthode du passif fiscal. Les actifs et passifs d'impôts différés sont calculés d'après les écarts entre la valeur comptable et la base fiscale des actifs et des passifs. Ceux-ci sont mesurés en utilisant les taux d'imposition et les lois quasi adoptées qui reflètent les conséquences fiscales qui résulteraient de la façon dont l'entité s'attend à recouvrer ou à régler la valeur comptable de ses actifs et passifs au cours des périodes pendant lesquelles les actifs et passifs d'impôts différés devraient être réalisés ou se résorber.

Les actifs d'impôts différés sont comptabilisés lorsqu'il est probable que l'entité dégage des bénéfices imposables futurs suffisants pour permettre le recouvrement des actifs.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont comptabilisés directement dans le résultat, les autres éléments du résultat global ou les capitaux propres, selon le classement de l'élément auquel ils sont liés.

Technologies D-BOX inc.
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
31 mars 2018

[Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants relatifs aux actions, aux bons de souscriptions, aux options et aux données par action et par option]

2.16 Résultat par action

Le résultat de base par action ordinaire est calculé en divisant le résultat net attribuable aux porteurs d'actions ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période. Le résultat dilué par action est calculé en tenant compte de la dilution qui pourrait survenir si les options sur actions visant à émettre des actions ordinaires étaient exercées ou converties en actions ordinaires au début de l'exercice ou à la date de leur émission si elle est postérieure. Les options d'achat d'actions et les bons de souscription n'ont pas été inclus dans le calcul du résultat dilué par action puisque la Société a subi des pertes et que l'inclusion des options d'achat d'actions et des bons de souscription auraient eu un effet antidilutif.

2.17 Contrats de location

Tous les contrats importants conclus par la Société sont revus afin d'identifier des contrats de location et, dans l'affirmative, de déterminer s'il s'agit de contrats de location-financement ou de contrats de location simple.

Les contrats de location en vertu desquels pratiquement tous les avantages et les risques inhérents à la propriété du bien loué sont transférés à la Société sont comptabilisés en inscrivant comme élément d'actif et de passif la valeur actuelle des paiements prévus à ces contrats. Tous les autres contrats de location sont comptabilisés comme contrats de location simple et la dépense en vertu de ces contrats est imputée aux résultats sur la durée du bail.

2.18 Instruments financiers

2.18.1 Classement, évaluation et comptabilisation

Les instruments financiers sont comptabilisés à la date de transaction et classés comme détenus à des fins de transaction, prêts et créances ou autres passifs financiers. La Société a effectué le classement suivant :

- La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont classés à titre d'« Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net » et sont évalués à leur juste valeur. Les comptes clients et les dépôts sont classés à titre de « Prêts et créances » et sont évalués initialement à leur juste valeur. Les évaluations subséquentes sont enregistrées au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.
- Les comptes fournisseurs, les charges à payer, la facilité de crédit et la dette à long terme sont classés dans les « Autres passifs financiers », et sont évalués initialement à leur juste valeur. Les évaluations subséquentes sont enregistrées au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Technologies D-BOX inc.
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
31 mars 2018

[Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants relatifs aux actions, aux bons de souscriptions, aux options et aux données par action et par option]

Les instruments financiers dérivés correspondent à des contrats de change [note 16.3] et sont comptabilisés à leur juste valeur. La variation de leur juste valeur est comptabilisée dans les états consolidés de la perte nette à titre de « Perte de change (gain) ». Les instruments financiers dérivés sont comptabilisés à titre d'actifs financiers lorsque leur juste valeur est positive, et à titre de passifs financiers lorsque leur juste valeur est négative.

Les instruments financiers dérivés sont évalués à la juste valeur aux bilans consolidés et sont répartis entre les trois niveaux de la hiérarchie de la juste valeur. Ces trois niveaux sont définis en fonction du caractère observable des principales données de l'évaluation, comme suit :

- Niveau 1 : cours [non ajusté] sur un marché actif pour des actifs ou des passifs identiques;
- Niveau 2 : données concernant l'actif ou le passif, autre que les cours du marché inclus dans les données de niveau 1, qui sont observables directement ou indirectement;
- Niveau 3 : données non observables concernant l'actif ou le passif.

La juste valeur des instruments financiers dérivés est calculée selon les modèles d'évaluation de la Société. Ces modèles projettent les flux de trésorerie futurs et actualisent ces montants en fonction des modalités contractuelles de l'instrument dérivé et des données observables des marchés externes, comme les taux de change à la fin de la période [données de niveau 2].

2.18.2 Dépréciation

À la fin de chaque période visée, la Société évalue s'il existe une indication objective d'une dépréciation d'un actif financier classé à titre de « Prêts et créances ». La perte de valeur, égale à la différence entre la valeur comptable et la juste valeur actuelle, est comptabilisée aux états consolidés de la perte nette.

2.19 Nouvelles prises de position en matière de comptabilité

Normes publiées mais non encore entrées en vigueur

La Société n'a pas appliqué les normes suivantes ou les modifications à certaines normes, qui ont été publiées, mais qui ne sont pas encore entrées en vigueur :

- L'IFRS 9, *Instruments financiers*, est applicable rétrospectivement pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018, avec une application anticipée permise. L'IFRS 9 simplifie l'évaluation et le classement des actifs financiers en réduisant le nombre de catégories d'évaluation dans l'IAS 39, *Instruments financiers : comptabilisation et évaluation*. De plus, la nouvelle norme comprend une option de juste valeur pour la désignation d'un passif financier non dérivé, son classement et son évaluation ainsi qu'un nouveau modèle de comptabilité de couverture plus étroitement lié avec les activités de gestion des risques prises par les entités.

Technologies D-BOX inc.
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
 31 mars 2018

[Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants relatifs aux actions, aux bons de souscriptions, aux options et aux données par action et par option]

- L'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients*, est applicable rétrospectivement pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018, avec une application anticipée permise. L'IFRS 15 précise comment et quand une entité comptabilisera ses revenus et exige qu'elle divulgue davantage d'informations aux utilisateurs des états financiers. La norme fournit un modèle à cinq étapes fondées sur des principes à appliquer à tous les contrats avec les clients.

Pour la Société, la norme entre en vigueur le 1^{er} avril 2018 et ainsi, l'IFRS 15 sera adoptée au premier trimestre de l'exercice 2019. La majorité des produits de la Société sont tirés de la vente de systèmes de mouvement à des clients du marché du divertissement et du marché de la simulation et de la formation. La Société prévoit que la répartition du prix de transaction aux obligations de prestation futures dans certains contrats changera. Ce changement entraînera la comptabilisation de montants différents au titre des produits pour chaque obligation de prestation et influera sur le moment de la comptabilisation des produits. La Société évalue également s'il existe une composante de financement significative dans les contrats pour lesquels le moment de la réception de la trésorerie et celui de la comptabilisation des produits diffèrent substantiellement. La Société est en voie de finaliser l'analyse de l'incidence financière de cette transition.

- IFRS 16, *Contrats de location*, est applicable rétrospectivement pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019, avec une application anticipée permise si l'IFRS 15 a été appliquée ou est appliquée au même moment que l'IFRS 16. IFRS 16 établit les nouveaux principes pour la comptabilisation, l'évaluation et la présentation des contrats de location ainsi que les informations à fournir pour les deux parties impliquées au contrat. La norme comprend une méthode de comptabilisation unique pour les preneurs, sauf certaines exceptions. En particulier, les preneurs devront présenter la majorité de leurs contrats de location dans leurs bilans en comptabilisant des actifs liés au droit d'utilisation et les passifs financiers afférents.

3. DÉBITEURS

	2018	2017
	\$	\$
Comptes clients	4 693	5 343
Provision pour créances douteuses	(65)	(33)
	4 628	5 310
Crédits d'impôt à l'investissement	275	73
Taxes à la consommation à recevoir	337	120
Subvention à recevoir	15	14
	5 255	5 517

Technologies D-BOX inc.**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**

31 mars 2018

[Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants relatifs aux actions, aux bons de souscriptions, aux options et aux données par action et par option]

4. STOCKS

	2018	2017
	\$	\$
Pièces et composants	5 176	6 050
Produits finis	2 585	2 284
	7 761	8 334

Le coût des stocks imputé au coût des produits vendus s'élève à 13 351 \$ en 2018 [11 494 \$ en 2017].

Au cours de l'exercice, la Société a dévalué certains stocks pour un montant de 372 \$ [96 \$ en 2017].

5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Coût	2017	Ajouts	Sorties et radiations	Autres variations	2018
	\$	\$	\$	\$	\$
Biens destinés à la location	14 837	804	—	(646) ⁽¹⁾	14 995
Mobilier et agencements	329	32	—	—	361
Outillage et matériel	520	198	(12)	—	706
Équipement informatique	1 484	185	(2)	—	1 666
Équipement de présentation	1 457	10	—	(56) ⁽²⁾	1 411
Améliorations locatives	1 370	171	—	—	1 543
	19 997	1 400	(14)	(702)	20 681

⁽¹⁾ Inclut les biens destinés à la location transférés aux stocks au cours de l'exercice 2018 pour un montant de 386 \$ ainsi qu'une perte de change pour un montant de 260 \$.

⁽²⁾ Inclut le coût des équipements de présentation transférés aux stocks au cours de l'exercice 2018 pour un montant de 27 \$ ainsi qu'une perte de change pour un montant de 29 \$.

Amortissement cumulé	2017	Amortis- sement	Sorties et radiations	Autres variations	2018
	\$	\$	\$	\$	\$
Biens destinés à la location	8 240	1 478	—	(573) ⁽¹⁾	9 145
Mobilier et agencements	200	32	—	—	232
Outillage et matériel	340	72	(12)	—	400
Équipement informatique	863	274	(1)	—	1 136
Équipement de présentation	1 043	120	—	(46) ⁽²⁾	1 117
Améliorations locatives	868	356	—	—	1 224
	11 554	2 332	(13)	(619)	13 254
Valeur comptable nette	8 443				7 427

⁽¹⁾ Inclut le coût de l'amortissement cumulé des biens destinés à la location transférés aux stocks au cours de l'exercice 2018 pour un montant de 386 \$ ainsi qu'une perte de change pour un montant de 187 \$.

⁽²⁾ Inclut le coût de l'amortissement cumulé des équipements de présentation transférés aux stocks au cours de l'exercice 2018 pour un montant de 27 \$ ainsi qu'une perte de change pour un montant de 19 \$.

Technologies D-BOX inc.
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
31 mars 2018

[Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants relatifs aux actions, aux bons de souscriptions, aux options et aux données par action et par option]

Coût	2016	Ajouts	Sorties et radiations	Autres variations	2017
	\$	\$	\$	\$	\$
Biens destinés à la location	12 006	2 956	—	(125) ⁽¹⁾	14 837
Mobilier et agencements	310	19	—	—	329
Outillage et matériel	510	10	—	—	520
Équipement informatique	1 117	380	—	(13)	1 484
Équipement de présentation	1 396	53	—	8 ⁽²⁾	1 457
Améliorations locatives	1 139	231	—	—	1 370
	16 478	3 649	—	(130)	19 997

⁽¹⁾ Inclut les biens destinés à la location transférés aux stocks au cours de l'exercice 2017 pour un montant de 322 \$ ainsi qu'un gain de change pour un montant de 208 \$.

⁽²⁾ Inclut le coût des équipements de présentation transférés aux stocks au cours de l'exercice 2017 pour un montant de 14 \$ ainsi qu'un gain de change pour un montant de 23 \$.

Amortissement cumulé	2016	Amortissement	Sorties et radiations	Autres variations	2017
	\$	\$	\$	\$	\$
Biens destinés à la location	6 905	1 510	—	(175) ⁽¹⁾	8 240
Mobilier et agencements	171	29	—	—	200
Outillage et matériel	280	60	—	—	340
Équipement informatique	638	232	—	(7)	863
Équipement de présentation	908	135	—	—	1 043
Améliorations locatives	636	232	—	—	868
	9 538	2 198	—	(182)	11 554
Valeur comptable nette	6 940				8 443

⁽¹⁾ Inclut le coût de l'amortissement cumulé des biens destinés à la location transférés aux stocks au cours de l'exercice 2017 pour un montant de 316 \$ ainsi qu'une perte de change pour un montant de 143 \$.

⁽²⁾ Inclut le coût de l'amortissement cumulé des équipements de présentation transférés aux stocks au cours de l'exercice 2017 pour un montant de 14 \$ ainsi qu'une perte de change pour un montant de 14 \$.

La répartition de l'amortissement entre les différents postes des états consolidés de la perte nette et des autres éléments du résultat global est fournie à la note 12.

6. ACTIFS INCORPORELS

Coût	2017	Ajouts	Sorties et radiations	2018
	\$	\$	\$	\$
Brevets	1 715	125	—	1 840
Technologie de mouvement D-BOX *	3 228	557 ⁽¹⁾	(237)	3 548
Logiciels	1 150	164	—	1 314
	6 093	846	(237)	6 702

* Actifs incorporels générés à l'interne

⁽¹⁾ Ce montant est réduit d'un crédit d'impôt à l'investissement de 8 \$.

Technologies D-BOX inc.
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
31 mars 2018

[Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants relatifs aux actions, aux bons de souscriptions, aux options et aux données par action et par option]

Amortissement cumulé	2017	Amortis- sement	Sorties et radiations	2018
	\$	\$	\$	\$
Brevets	1 333	153	—	1 486
Technologie de mouvement D-BOX*	709	431	(92)	1 048
Logiciels	802	164	—	966
	2 844	748	(92)	3 500
Valeur comptable nette	3 249			3 202

Coût	2016	Ajouts	Sorties et radiations	2017
	\$	\$	\$	\$
Brevets	1 576	139	—	1 715
Technologie de mouvement D-BOX*	1 858	1 370 ⁽¹⁾	—	3 228
Logiciels	918	232	—	1 150
	4 352	1 741	—	6 093

* Actifs incorporels générés à l'interne

⁽¹⁾ Ce montant est réduit d'un crédit d'impôt à l'investissement de 67 \$.

Amortissement cumulé	2016	Amortis- sement	Sorties et radiations	2017
	\$	\$	\$	\$
Brevets	1 174	159	—	1 333
Technologie de mouvement D-BOX	403	306	—	709
Logiciels	665	137	—	802
	2 242	602	—	2 844
Valeur comptable nette	2 110			3 249

La répartition de l'amortissement entre les différents postes de l'état des résultats est fournie à la note 12. Aucune perte de valeur n'a été comptabilisée en 2018 et 2017.

Technologies D-BOX inc.
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
31 mars 2018

[Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants relatifs aux actions, aux bons de souscriptions, aux options et aux données par action et par option]

7. AUTRES ACTIFS

	2018	2017
	\$	\$
Comptes clients long-terme ⁽¹⁾	70	—
Systèmes de mouvement destinés aux salles de cinéma ⁽²⁾	4	9
	74	9

⁽¹⁾ Le coût des systèmes de mouvement vendus aux salles de cinéma a été comptabilisé dans les autres actifs aux bilans consolidés de la Société puisque les critères de constatation des revenus ne sont pas tous satisfaits. Au cours de l'exercice 2018, la charge d'amortissement de ces systèmes imputée au coût des produits vendus est de 5 \$ [9 \$ en 2017].

8. CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER

	2018	2017
	\$	\$
Comptes fournisseurs	2 616	1 515
Charges à payer	3 576	3 375
Facilité de crédit ⁽¹⁾	100	60
Impôts exigibles	55	56
	6 347	5 006

⁽¹⁾ La Société dispose d'une facilité de crédit bancaire garantie par un dépôt de premier rang au montant de 395 \$ au 31 mars 2018 [320 \$ en 2017] et pouvant être utilisée au moyen d'avances de fonds par cartes de crédit. Les taux d'intérêt reliés à ces cartes de crédit sont variables variant de 15,49 % à 19,99 % pour 2018 et 14,49 % to 19,15 % en 2017.

9. RÉGIME DE RÉMUNÉRATION À BASE D' ACTIONS

En juin 2016, le Conseil d'administration a adopté un régime d'unités d'actions incessibles (UAI) et un régime d'unités d'actions différées (UAD). Les passifs résultant des régimes d'unités d'actions seront évalués à leur juste valeur à la date d'attribution et réévalués à chaque date de clôture ainsi qu'à la date de règlement. Toute variation de la juste valeur sera comptabilisée en résultat net (perte nette) et des autres éléments du résultat global.

	2018		2017	
	Unités d'actions UAI	Unités d'actions UAD	Unités d'actions UAI	Unités d'actions UAD
Balance au début d'année	530 000	560 000	—	—
Unités émises	—	—	550 000	560 000
Unités rachetées en espèces	(60 000)	(160 000)	(20 000)	—
Balance en fin d'exercice	470 000	400 000	530 000	560 000
Unités pouvant être exercées à la fin de l'année	—	400 000	—	420 000

Technologies D-BOX inc.
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
31 mars 2018

[Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants relatifs aux actions, aux bons de souscriptions, aux options et aux données par action et par option]

Les unités d'actions UAI seront acquises trois ans après la date d'attribution et seront rachetées en espèces ou en actions à la date d'acquisition ou sous certaines conditions. Les unités d'actions UAD non acquises le seront 12 mois après la date d'attribution. Ces unités d'actions UAD seront rachetées en espèces ou en actions lors de la cessation du service des participants pour toutes les unités acquises.

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2018, la récupération de la charge de rémunération à base d'actions attribuée aux résultats s'est élevée à (20) \$ [250 \$ en 2017]. Un montant de 96 \$ a été comptabilisé dans les créditeurs et charges à payer pour la portion court terme [199 \$ en 2017] et un montant de 65 \$ a été comptabilisé dans le passif au titre de régime de rémunération à base d'action pour la portion long terme [51 \$ en 2017].

10. DETTE À LONG TERME

	2018	2017
	\$	\$
Prêt	4 693	4 549

Le 5 août 2015, la Société a émis un prêt et 4 500 000 bons de souscription en contrepartie d'un montant net de 4 869 \$, déduction faite des frais de financement au montant de 131 \$. Chaque bon de souscription permet au porteur de souscrire à une action ordinaire de catégorie A au prix de 0,50 \$ par action pour une période de 48 mois se terminant le 5 août 2019. Le prêt porte intérêt payable trimestriellement au taux de 7 % ou 10 % selon des conditions particulières et vient entièrement à échéance le 5 février 2020 et peut être remboursé en tout temps par la Société. Le prêt est garanti et contient certaines restrictions dont limiter la Société à contracter des dettes additionnelles, verser des dividendes et faire d'autres distributions. Le prêt est garanti par une hypothèque visant l'universalité des actifs [sauf la propriété intellectuelle] de la Société et de sa filiale.

Un montant du produit brut de 527 \$, déduction faite des frais de financement, a été attribué aux bons de souscription. Les frais de financement liés à la dette à long terme sont capitalisés en réduction de la dette à long terme et amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les frais de financement liés aux bons de souscription sont capitalisés en réduction des capitaux propres.

Le 31 mars 2018 et 2017, le taux d'intérêt effectif de la dette à long terme était de 10,7 % et la Société était en conformité avec toutes les clauses restrictives.

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2018, les intérêts débiteurs sur la dette à long terme imputés aux résultats se sont élevés à 494 \$ [479 \$ en 2017], comprenant un montant de 144 \$ [129 \$ en 2017] comptabilisé à titre de charge de désactualisation.

Au 31 mars 2018, la juste valeur de la dette à long terme se rapproche de sa valeur comptable étant donné que les termes et conditions sont comparables aux termes et conditions actuels du marché.

Technologies D-BOX inc.
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
31 mars 2018

[Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants relatifs aux actions, aux bons de souscriptions, aux options et aux données par action et par option]

11. CAPITAUX PROPRES

11.1 *Capital social*

11.1.1 *Autorisé*

Nombre illimité d'actions ordinaires de catégorie A sans valeur nominale, avec droit de vote et participantes.

Actions privilégiées de catégorie B, pouvant être émises en série, ayant priorité de rang sur les actions ordinaires de catégorie A. Les administrateurs ont le droit de déterminer le nombre d'actions par série et leurs caractéristiques [droits, privilèges et restrictions].

11.1.2 *Émis*

Le tableau suivant présente les variations concernant les actions ordinaires de catégorie A de la Société :

	2018		2017	
	Nombre	\$	Nombre	\$
Solde au début de l'exercice	175 950 573	62 762	174 928 906	62 254
Actions émises à l'exercice d'options	—	—	1 021 667	508
Solde à la fin de l'exercice	175 950 573	62 762	175 950 573	62 762

11.2 *Régime d'options d'achat d'actions*

En 1999, le conseil d'administration de la Société a établi le régime d'options d'achat d'actions [le « régime de 1999 »] à l'intention des administrateurs, dirigeants, employés et consultants de la Société et de sa filiale. Ce régime a été modifié à quelques reprises au fil des ans afin de, notamment, faire en sorte : (i) que le nombre maximum d'actions ordinaires de catégorie A qui peuvent être émises dans le cadre du régime de 1999 soit 10 % du nombre total d'actions ordinaires émises et en circulation; et (ii) afin d'augmenter la durée maximale des options pouvant être attribuées en vertu du régime de 1999 à dix ans.

En 2011, le conseil d'administration a procédé à l'abrogation du régime de 1999 et à l'adoption d'un nouveau régime d'options d'achat d'actions [le « régime de 2011 »].

Les principales modalités et conditions du régime de 2011 sont les suivantes :

- (i) Le nombre maximum d'actions ordinaires de catégorie A à l'égard desquelles des options peuvent être en cours à tout moment en vertu du régime de 2011, combiné aux actions réservées aux fins d'émission ou visées par des options d'achat d'actions en vertu de toutes les autres ententes de rémunération fondées sur des titres de la Société, ne doit pas excéder 10 % des actions émises et en circulation à ce moment.

Technologies D-BOX inc.
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
 31 mars 2018

[Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants relatifs aux actions, aux bons de souscriptions, aux options et aux données par action et par option]

- (ii) Aucune option ne peut être attribuée à un titulaire d'options en vertu du régime de 2011 à moins que le nombre global d'actions ordinaires de catégorie A : a) émises en faveur des « initiés » de la Société au cours de toute période de un an; et b) pouvant être émises en faveur des « initiés » de la Société à tout moment en vertu du régime de 2011 ou combiné à toutes les autres ententes de rémunération fondées sur des titres, n'excède pas 10 % du nombre total des actions ordinaires de catégorie A émises et en circulation.
- (iii) Le prix de levée des options est déterminé par le conseil d'administration au moment de l'attribution des options, mais il ne peut être inférieur au cours moyen pondéré en fonction du volume des actions ordinaires de catégorie A de la Société à la Bourse de Toronto au cours des cinq derniers jours pendant lesquels les actions de la Société ont été négociées à cette Bourse qui précèdent immédiatement le jour où l'option est attribuée.
- (iv) Le délai d'acquisition des droits relatifs des options est établi par le conseil d'administration au moment de l'attribution des options. Si le calendrier d'acquisition des droits n'est pas établi au moment de l'attribution d'une option, celle-ci sera réputée être acquise sur une période de 36 mois en trois tranches égales de 33 ⅓ % devenant acquises à intervalles de 12 mois.
- (v) Les options expirent à la date fixée par le conseil d'administration au moment de l'attribution des options, date qui ne peut tomber plus de dix ans après la date d'octroi.

Au 31 mars 2018, un maximum de 17 595 057 options pouvaient être émises [17 595 057 en 2017].

Les tableaux suivants résument les variations du régime d'options d'achat d'actions de la Société et l'information sur les options en circulation aux 31 mars :

	2018		2017	
	Nombre	Prix d'exercice moyen pondéré \$	Nombre	Prix d'exercice moyen pondéré \$
Solde au début de l'exercice	13 895 845	0,37	15 126 845	0,37
Options attribuées	1 580 755	0,34	1 150 000	0,57
Options annulées	(426 666)	0,42	(1 359 333)	0,57
Options exercées	—	—	(1 021 667)	0,29
Solde à la fin de l'exercice	15 049 934	0,37	13 895 845	0,37

Technologies D-BOX inc.
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
 31 mars 2018

[Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants relatifs aux actions, aux bons de souscriptions, aux options et aux données par action et par option]

Fourchette des prix de levée \$	Options en circulation			Options pouvant être levées	
	Nombre d'options #	Durée restante moyenne pondérée [en années]	Prix de levée moyen pondéré \$	Nombre d'options #	Prix de levée moyen pondéré \$
0,18 – 0,27	5 340 034	5,48	0,21	5 340 034	0,21
0,28 – 0,42	6 061 233	4,47	0,36	4 647 144	0,37
0,43 – 0,65	3 648 667	3,92	0,62	3 282 000	0,63
	15 049 934	4,69	0,37	13 269 178	0,37

La juste valeur des options attribuées au cours des exercices 2018 et 2017 a été estimée à la date d'attribution en utilisant le modèle d'évaluation d'options de Black-Scholes à l'aide des hypothèses suivantes pour 2018 : taux d'intérêt sans risque moyen pondéré de 1,42 % [1,08% en 2017]; aucun dividende; facteur de volatilité moyen pondéré de 69,5 % [72,6% en 2017] du cours du marché prévu des actions de la Société; un taux d'annulation moyen pondéré de 4,39 % [3,72 % en 2017]; prix moyen pondéré des actions de 0,33 \$ par action [0,57 \$ en 2017] et durée prévue moyenne pondérée des options de 6,4 ans [6,4 ans en 2017]. La durée d'utilité attendue des options sur actions est fondée sur des données historiques et n'est pas nécessairement représentative des habitudes d'exercice qui pourraient se développer. La volatilité prévue reflète l'hypothèse que la volatilité historique sur une durée semblable à celle des options est représentative des tendances à venir, ce qui pourrait ne pas être le cas. La moyenne pondérée des justes valeurs estimatives à la date d'attribution des options attribuées au cours de l'exercice est de 0,21 \$ par option [0,37 \$ par option en 2017] et est amortie par passation en charges sur les délais d'acquisition des options. Pour l'exercice clos le 31 mars 2018, la charge de rémunération à base d'actions constatée aux résultats s'élevait à 226 \$ [132 \$ en 2017]. La contrepartie a été comptabilisée au titre de réserve rattachée aux paiements fondés sur les actions.

Technologies D-BOX inc.
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
 31 mars 2018

[Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants relatifs aux actions, aux bons de souscriptions, aux options et aux données par action et par option]

11.3 Bons de souscription

Les bons de souscriptions pour l'exercice clos le 31 mars 2018 et 2017 se détaillent comme suit :

	2018		2017	
	Nombre	Prix d'exercice \$	Nombre	Prix d'exercice \$
Expirant le 18 juin 2017 ^(a)	—	—	8 333 333	0,60
Expirant le 5 août 2019	4,500,000	0,50	4 500 000	0,50
Expirant le 22 décembre 2022	2,000,000	^(b)	2 000 000	^(b)
Solde, fin de l'exercice	6,500,000		14 833 333	

- (a) Le 18 juin 2017, 8 333 333 bons de souscription ont expiré. Un montant de 431 \$, représentant la juste valeur initiale des bons de souscription a été ajouté au déficit a réduit la réserve rattachée aux bons de souscription.
- (b) Le prix d'exercice correspond au cours moyen pondéré en fonction du volume des actions ordinaires de catégorie A transigé à la Bourse de Toronto au cours des cinq jours qui précèdent la date d'exercice des bons de souscription. Aucun bon de souscription n'a été acquis au 31 mars 2018.

12. INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES SUR LES ÉTATS CONSOLIDÉS DE LA PERTE NETTE ET DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL

12.1. Coût des produits vendus et autres charges

Le coût des produits vendus et les autres charges comprennent :

	2018	2017
	\$	\$
Amortissement des immobilisations corporelles [note 5]	2 332	2 198
Amortissement des actifs incorporels [note 6]	748	602
Amortissement des autres actifs [note 7]	5	9
Loyer	502	417
Perte sur instruments financiers dérivés	42	55
Crédits d'impôt à l'investissement	(326)	(15)
Subvention du gouvernement	(66)	(54)

Technologies D-BOX inc.
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
31 mars 2018

[Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants relatifs aux actions, aux bons de souscriptions, aux options et aux données par action et par option]

12.2 Répartition des revenus

Les revenus sont répartis entre les régions géographiques de la façon suivante :

	2018	2017
	\$	\$
États-Unis	12 727	8 085
Canada	8 236	6 354
Europe	6 662	6 958
Asie	6 105	6 606
Amérique du Sud	1 239	2 791
Afrique	212	99
Océanie	108	55
Amérique Centrale	75	232
Moyen-Orient	51	229
Autres pays	63	—
	35 478	31 409

Les revenus sont attribués aux pays en fonction de l'emplacement des clients.

12.3 Coût des produits vendus excluant l'amortissement

Les principales composantes du coût des produits vendus excluant l'amortissement rattaché au coût des produits vendus se détaillent comme suit :

	2018	2017
	\$	\$
Coût des pièces et composantes [note 4]	13 351	11 494
Coûts liés au personnel	665	769
Frais de sous-traitance	281	304
Autres	1 134	723
	15 431	13 290

12.4 Ventes et marketing

Les principales composantes des charges de ventes et marketing se détaillent comme suit :

	2018	2017
	\$	\$
Coûts liés au personnel	6 014	5 089
Honoraires professionnels	1 283	1 462
Frais de publicité, déplacements et d'exposition	1 352	2 176
Amortissement des immobilisations corporelles	182	192
Frais de restructuration	17	261
Autres	953	987
	9 801	10 167

Technologies D-BOX inc.
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
31 mars 2018

[Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants relatifs aux actions, aux bons de souscriptions, aux options et aux données par action et par option]

12.5 Administration

Les principales composantes des charges d'administration se détaillent comme suit :

	2018	2017
	\$	\$
Coûts liés au personnel	3 525	3 047
Honoraires professionnels	916	742
Amortissements des immobilisations corporelles et des actifs incorporels	757	566
Frais de restructuration	240	31
Autres	1 240	1 286
	6 678	5 672

12.6 Recherche et développement

Les principales composantes des charges de recherche et développement se détaillent comme suit :

	2018	2017
	\$	\$
Coûts liés au personnel et honoraires professionnels	2 174	1 685
Honoraires professionnels	94	181
Amortissements des immobilisations corporelles et des actifs incorporels	160	165
Frais de restructuration	—	141
Autres	295	664
	2 723	2 836

12.7 Rémunération des principaux dirigeants

Les principaux dirigeants comprennent les membres du conseil d'administration et les principaux membres de la haute direction de la Société et de sa filiale. Leur rémunération se détaille comme suit :

	2018	2017
	\$	\$
Salaires et avantages à court terme	1 970	1 915
Avantages aux employés à long terme	293	203
Rémunération à base d'actions	278	309
	2 541	2 427

Technologies D-BOX inc.
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
31 mars 2018

[Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants relatifs aux actions, aux bons de souscriptions, aux options et aux données par action et par option]

13. IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

13.1 Impôts courants

Les impôts sur le résultat présentés aux états consolidés de la perte nette et des autres éléments du résultat global proviennent des comptes de la filiale américaine. Le rapprochement entre la charge [ou recouvrement] d'impôts sur le résultat et les impôts calculés au taux d'imposition canadien prévu par la loi s'établit comme suit :

	2018 %	2017 %
Recouvrement d'impôt aux taux prévus par la loi du Canada	26,8	26,9
Variation des impôts sur le résultat découlant de :		
Incidence de l'écart du taux d'imposition étranger	(6,4)	0,1
Éléments non déductibles et autres écarts	(2,9)	(5,7)
Pertes reportées venues à échéance	—	—
Économies fiscales non constatées des pertes d'exploitation et autres déductions	(17,7)	(15,9)
Réduction du taux d'impôt futur du Québec	—	(5,6)
	(0,2)	(0,2)

13.2 Impôts différés

Les principales composantes de l'actif et du passif d'impôt sur le résultat différé de la Société étaient comme suit aux :

	2018 \$		2017 \$	
	Actif	Passif	Actif	Passif
Actifs d'impôts différés				
Reports prospectifs de pertes nettes d'exploitation	9 493	—	10 111	—
Dépenses de recherche et de développement	2 303	—	2 155	—
Valeur comptable des immobilisations corporelles inférieure à la valeur fiscale	—	(936)	—	(1 632)
Frais d'émission d'actions et autres écarts	330	—	246	—
Total des actifs d'impôts différés	12 126	(936)	12 512	(1 632)
Actifs d'impôts différés non comptabilisés	(11 190)	—	(10 880)	—
	936	(936)	1 632	(1 632)

Technologies D-BOX inc.
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
31 mars 2018

[Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants relatifs aux actions, aux bons de souscriptions, aux options et aux données par action et par option]

La Société a accumulé des reports prospectifs de pertes d'exploitation nettes aux fins de l'impôt fédéral, du Québec, des États-Unis et de la Chine qui peuvent servir à réduire le bénéfice imposable futur. Ces reports prospectifs de pertes expirent comme suit :

	Fédéral	Québec	États-Unis	Chine
	\$	\$	\$	\$
2023	—	—	—	151
2024	—	—	—	—
2025	—	—	—	—
2026	1 760	1 705	—	—
2027	1 684	1 649	—	—
2028	4 350	4 347	—	—
2029	3 969	3 981	—	—
2030	4 789	4 802	—	—
2031	4 441	4 445	—	—
2032	4 002	4 002	1 622	—
2033	800	785	74	—
2034	—	—	—	—
2035	—	—	—	—
2036	2 150	2 211	—	—
2037	3 177	3 119	—	—
2038	2 155	2 185	—	—
	33 277	33 231	1 696	151

La Société compte un montant d'environ 7 359 \$ de dépenses de recherche scientifique et de développement expérimental disponibles aux fins de l'impôt fédéral et un montant de 10 428 \$ disponible aux fins de l'impôt du Québec, permettant de réduire le bénéfice imposable au cours des exercices futurs et ayant une période de report en avant illimitée.

Technologies D-BOX inc.
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
 31 mars 2018

[Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants relatifs aux actions, aux bons de souscriptions, aux options et aux données par action et par option]

Enfin, la tranche non remboursable des crédits d'impôt à l'investissement fédéraux obtenus peut être portée en diminution des impôts à payer au cours des exercices futurs. Ces crédits d'impôt à l'investissement viennent à échéance comme suit :

	\$
2021	67
2022	60
2023	45
2024	91
2025	159
2026	123
2027	132
2028	118
2029	217
2030	157
2031	177
2032	188
2033	204
2034	210
2035	66
2036	113
2037	113
2038	81
	2 321

14. ENGAGEMENTS

La Société loue des locaux et des équipements conformément à des contrats de location-exploitation et s'est engagée à long terme pour l'achat de services. Les paiements minimaux pour les années futures sont les suivants :

	Baux	Autres engagements
	\$	\$
2019	325	46
2020 à 2022	467	1
	792	47

Les dépenses liées aux contrats de location de la Société s'établissaient à 551 \$ en 2018 [451 \$ en 2017] et a nanti aux bailleurs l'universalité des biens meubles et effets mobiliers, tant présents que futurs.

Technologies D-BOX inc.
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
31 mars 2018

[Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants relatifs aux actions, aux bons de souscriptions, aux options et aux données par action et par option]

15. GESTION DU CAPITAL

Dans sa définition du capital, la Société inclut les capitaux propres ainsi que la portion non utilisée de la facilité de crédit bancaire.

	2018	2017
	\$	\$
Facilités de crédit bancaire non utilisées <i>[note 8]</i>	295	260
Capitaux propres	22 097	23 605
	22 392	23 865

Afin de maximiser ses efforts continus dans le développement et la commercialisation de sa technologie, la Société ne verse aucun dividende.

Il n'y a aucune exigence externe imposée à l'égard du capital à l'exception de l'utilisation de la facilité de crédit pour des avances de fonds par cartes de crédit.

16. INSTRUMENTS FINANCIERS

16.1 *Risque sur les taux d'intérêt*

Le risque de taux d'intérêt correspond au risque que les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de l'évolution des taux d'intérêt pratiqués sur le marché.

La Société est exposée au risque de taux d'intérêt en raison des fluctuations des taux d'intérêt sur les équivalents de trésorerie qui rapportent des intérêts aux taux du marché. La Société n'a pas recours à des instruments dérivés pour réduire son exposition au risque de taux d'intérêt. Sur une base annuelle, une variation de 1 % des taux d'intérêt aurait une incidence nette sur la perte nette et le résultat global de 101 \$ [89 \$ au 31 mars 2017].

La Société gère son risque de taux d'intérêt en maximisant le revenu d'intérêts gagné sur les fonds excédentaires tout en maintenant les liquidités nécessaires à la poursuite de ses activités sur une base quotidienne. Les équivalents de trésorerie sont composés de titres de fonds de marché monétaire et d'autres instruments échéant à court terme.

Technologies D-BOX inc.
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
31 mars 2018

[Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants relatifs aux actions, aux bons de souscriptions, aux options et aux données par action et par option]

16.2 Risque de crédit

La Société est sujette à des pertes sur créances découlant de défauts de paiement par des tierces parties. La Société évalue la solvabilité de ses clients afin de limiter le montant du crédit offert, le cas échéant, et établit une provision pour créances douteuses suffisante pour couvrir les pertes probables et raisonnablement estimées. En outre, la Société assure généralement ses soldes de débiteurs auprès d'Exportations et développement Canada. Au 31 mars 2018, un client représentait 14 % du total des comptes clients et 46 % des comptes clients étaient assurés à 90 % du solde à recevoir [au 31 mars 2017, un client représentait 9 % du total des comptes clients et 40 % des comptes clients étaient assurés à 90 % du solde à recevoir]. Par le passé, la Société n'a jamais eu à radier un montant appréciable de comptes clients. En date du 31 mars 2018, le total des comptes clients dus depuis plus de 90 jours était de 18 % [7 % en 2017]. La provision pour créances douteuses s'élevait à 65 \$ au 31 mars 2018 [33 \$ au 31 mars 2017]. Les débiteurs incluent les crédits d'impôt à l'investissement et les taxes à la consommation à recevoir qui sont recevables du gouvernement et ne sont pas exposés à un risque de crédit important. La trésorerie et les équivalents de trésorerie font l'objet de contrats avec un nombre restreint de banques à charte canadiennes.

L'exposition maximale aux risques de crédit pour les instruments financiers correspondait à leur valeur comptable aux 31 mars 2018 et 2017.

La Société a aussi vendu 16 % et 11% de ses revenus totaux à deux clients du marché du divertissement [13 % à un client du marché du divertissement en 2017].

16.3 Risque de change

La Société court un risque de change en raison de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des comptes clients, des dépôts et des créditeurs libellés en dollars américains. Au 31 mars 2018, les actifs financiers, consistant principalement de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des comptes clients et des dépôts libellés en dollars américains, totalisaient respectivement 4,618 \$, 3,057 \$ et 96 \$ [respectivement 1 553 \$, 2 346 \$ et 200 \$ au 31 mars 2017] et les passifs financiers libellés en dollars américains totalisaient 1,018 \$ [1 030 \$ au 31 mars 2017]. Au 31 mars 2018, une augmentation ou une diminution de 10 % du taux de change de la devise américaine par rapport au dollar canadien aurait une incidence de 767 \$ [414 \$ au 31 mars 2017] sur la perte nette et le résultat global.

De plus, la Société a recours à des instruments financiers dérivés afin d'atténuer le risque de change. La Société a choisi de ne pas appliquer la comptabilité de couverture. Elle est toutefois d'avis que ces instruments dérivés couvrent en partie le risque de change connexe à l'égard de ces opérations. Au 31 mars 2018, la Société détenait des contrats de change d'une valeur nominale de 1 925 \$ [2 000 \$ au 31 mars 2017] en dollars américains lui permettant de vendre des devises américaines à un taux en dollars canadiens de 1.2439 [1,3130 à 1,3116 au 31 mars 2017], en avril et mai 2018 [30 juin au 30 septembre 2017].

Technologies D-BOX inc.
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
31 mars 2018

[Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants relatifs aux actions, aux bons de souscriptions, aux options et aux données par action et par option]

16.4 Risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond au risque que la Société ne soit pas en mesure de respecter ses obligations financières lorsque celles-ci sont exigibles. La Société gère ses liquidités de manière à régler ses passifs lorsqu'ils seront exigibles en surveillant constamment ses flux de trésorerie réels et projetés. Au cours des derniers exercices, la Société a financé ses besoins en liquidités principalement par la vente de titres de créance et de participation et par l'émission d'actions. La Société dispose des liquidités suffisantes pour faire face à ses obligations de fonds de roulement et poursuivre ses activités pour les douze prochains mois. Puisque les activités actuelles sont déficitaires, la Société pourrait nécessiter l'apport de capitaux supplémentaires pour poursuivre le développement et la commercialisation de sa technologie.

Au 31 mars 2018, les passifs financiers de la Société comportaient une échéance contractuelle de moins d'un an et correspondaient aux créanciers et charges à payer et aux instruments financiers dérivés, pour un solde de 6 364 \$ [4 980 \$ au 31 mars 2017]. Le prêt porte intérêt payable trimestriellement au taux de 7 % ou 10 % selon des conditions particulières et vient entièrement à échéance le 5 février 2020.

17. ÉVENTUALITÉ

Dans le cours normal de ses activités, la Société est partie à des poursuites et à d'autres procédures de réclamation. De l'avis de la Direction, tout règlement qui en résulterait n'aurait pas d'incidence importante sur la situation financière et les résultats d'exploitation de la Société.